

MISE À JOUR SUR LES FEUX DE FORÊT DE 2024 EN ALBERTA



31 MAI 2026

Il y a deux ans de cela, plus de 20 000 personnes ont dû évacuer la municipalité de Jasper et le parc national de Jasper après l'ordre d'évacuation donné le 22 juillet 2024 en raison des feux de forêt. Les incendies ont causé des dommages importants et gravement endommagé ou détruit environ 30 % des bâtiments de la ville de Jasper.

Dès le début de la catastrophe, la Croix-Rouge canadienne a mobilisé des équipes pour offrir du soutien et des services essentiels aux personnes sinistrées. Elle continue de travailler en étroite collaboration avec les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux ainsi que les instances dirigeantes autochtones pour soutenir les personnes, les familles et les communautés touchées par les feux de forêt de 2024 en Alberta.

INTERVENTION DE LA CROIX-ROUGE CANADIENNE

En date du 31 mai 2026

- Plus de **5 millions de dollars** d'aide financière distribués à plus de **4 000 ménages admissibles** afin de les aider à combler les besoins essentiels immédiats engendrés par les feux de forêt, l'évacuation prolongée ou le retour à la maison.
- Distribution de plus de **8 900 articles de secours** dans l'ensemble des sites, comme des trousseaux contenant le nécessaire pour le nettoyage après un incendie, des trousseaux d'hygiène, des masques N95, des oursins en peluche, des couvertures et des oreillers.
- Plus de **8 000 appels téléphoniques** pris en charge par le centre d'appels destiné aux personnes touchées par les feux en Alberta.
- Plus de **4 200 conversations** destinées à fournir du soutien psychosocial ou du soutien au bien-être.
- Des services d'hébergement de secours et d'alimentation fournis à plus de **1 500 personnes et familles** dans le cadre des opérations d'urgence à la demande de la Ville d'Edmonton.
- Accompagnement de plus de **4 100 ménages** au moyen de services de soutien personnalisé au rétablissement. Ce soutien comprend l'assistance financière offerte pour répondre aux besoins de rétablissement à court terme des résidentes et résidents de Jasper ainsi que l'aide supplémentaire offerte aux personnes dont la résidence a subi des dommages importants ou a été détruite par les feux de forêt.
- Plus de **2 600 références** vers des ressources de soutien communautaire.
- Aide financière octroyée à plus de **300 petites entreprises et organismes sans but lucratif** par l'entremise du Programme de soutien aux petites entreprises et aux organismes sans but lucratif afin de les aider à répondre à leurs besoins immédiats à la suite des incendies, en plus de les accompagner dans leur rétablissement.
- Soutien aux opérations de **6 centres d'accueil et d'information**, notamment à Edmonton, à Calgary et à Grande Prairie en Alberta, ainsi qu'à Valemout en Colombie-Britannique.
- Gestion du Centre de services humanitaires à Hinton et du Centre d'aide à la réintégration de Jasper, où les personnes sinistrées pouvaient obtenir du soutien et des conseils pour amorcer leur rétablissement après les incendies.
- Octroi de **4 subventions d'urgence** à des organismes sans but lucratif pour appuyer la prestation de soutien et de services lors du retour à Jasper, notamment du soutien en santé mentale, de la nourriture, des services pour héberger et soigner les animaux ayant dû être évacués ainsi que des services de transport.
- Octroi de **30 subventions** à **17 organismes communautaires** devant eux-mêmes se remettre des incendies pour mettre en œuvre des activités soutenant directement le rétablissement des collectivités touchées par les feux de forêt.
- Octroi de **37 subventions** à **21 organismes sans but lucratif** pour organiser des événements visant à promouvoir la cohésion sociale, comme des soupers communautaires ainsi que des activités artistiques ou des activités en nature pendant les périodes où les besoins de rétablissement se font particulièrement ressentir.
- Distribution d'aide financière, grâce au financement de Parcs Canada, pour aider plus de **150 ménages et 45 propriétaires d'immeubles résidentiels** à assumer les coûts liés à l'analyse et à la décontamination des sols après la démolition non pris en charge par les assurances, afin de contribuer à la santé à long terme de la communauté.
- Offre de services de gestion immobilière à plus de **50 ménages** hébergés dans des sites de logements temporaires à Jasper et dans le parc national de Jasper. Ces services sont offerts au nom de Parcs Canada et en collaboration avec la municipalité de Jasper.

VOTRE DON EN ACTION

MISE À JOUR SUR LE FONDS DE SECOURS : FEUX DE FORÊT DE 2024 EN ALBERTA

RÉPARTITION DES FONDS EN DATE DU 31 MAI 2026

- I TOTAL DES DONS AMASSÉS : 16,8 M\$
- I FONDS VERSÉS PAR LE GOUVERNEMENT DE L'ALBERTA DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE DONS JUMELÉS : 12,2 M\$
- I FONDS VERSÉS PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE DONS JUMELÉS : 12,8 M\$
- I TOTAL DES FONDS EN DATE DU 31 MAI 2026 : 41,8 M\$

TYPE DE SOUTIEN		FONDS ALLOUÉS EN DATE DU 31 MAI 2026	FONDS DÉPENSÉS OU ENGAGÉS EN DATE DU 31 MAI 2026
Aide d'urgence pour les individus et les familles	Dans la foulée des feux de forêt, la Croix-Rouge canadienne est venue en aide aux ménages admissibles sous différentes formes, notamment : inscription, habillement, alimentation, trousse de nettoyage, lits de camp, couvertures, trousse d'hygiène personnelle, renseignements et références vers d'autres ressources et soutien en matière de bien-être et de santé mentale. La Croix-Rouge a également distribué de l'aide financière pour aider les ménages admissibles à subvenir à leurs besoins essentiels (750 \$ par ménage) ainsi qu'aux besoins pouvant survenir lors du retour à la maison ou d'une évacuation prolongée (500 \$ par ménage).	8,2 M\$	8,2 M\$
Aide au rétablissement pour les individus et les familles	Le soutien personnalisé au rétablissement aide les gens à satisfaire divers besoins non comblés, à planifier leur retour à la maison, à comprendre leurs polices d'assurance, à connaître les ressources communautaires à leur disposition et à obtenir des services en santé mentale. Les personnes dont la résidence principale à Jasper a été détruite ou a subi des dommages importants lors des feux de forêt ont également pu obtenir de l'aide financière pour assumer les frais d'hébergement temporaire ainsi que couvrir certaines dépenses supplémentaires comme les travaux de reconstruction et de réparation du domicile.	18,9 M\$	18,9 M\$
Programme d'aide aux petites entreprises et aux organismes sans but lucratif	Au lendemain d'une situation d'urgence, les petites entreprises et les organismes sans but lucratif jouent un rôle essentiel dans le rétablissement des personnes et des communautés. Les fonds alloués à ce volet de l'intervention aident les petites entreprises et les organismes sans but lucratif à assumer les coûts imprévus découlant de leur évacuation et du retour dans la communauté ainsi qu'à les accompagner dans leur rétablissement. Ils peuvent notamment servir à couvrir les pertes non assurées, les franchises d'assurance et le coût de la reprise des activités, comme l'entreposage et le nettoyage.	3,9 M\$	3,9 M\$
Soutien aux communautés, aux groupes communautaires et aux communautés autochtones	Soutenir le travail des groupes communautaires, y compris celui des municipalités, permet de mieux arrimer les activités de rétablissement aux besoins des personnes qui vivent dans la communauté touchée. Les fonds consacrés à ce volet aident les groupes communautaires à répondre à la hausse de la demande pour les services, à combler les besoins sociaux et psychosociaux ainsi qu'à renforcer la résilience de la communauté, autant de mesures qui favorisent le rétablissement.	5,5 M\$	5,5 M\$
Réduction des risques liés aux catastrophes et renforcement de la résilience	Les programmes de réduction des risques liés aux catastrophes, d'adaptation aux changements climatiques et de renforcement de la résilience sont des éléments importants qui contribuent au rétablissement global des communautés. Les fonds alloués à ce volet aident les communautés à réduire leurs facteurs de vulnérabilité, à s'adapter à l'évolution des risques et à renforcer leur résilience face aux prochaines catastrophes.	4 M\$	4 M\$
Coûts de la collecte de fonds et de la gestion des fonds en fiducie		1,3 M\$	1,3 M\$
	GRAND TOTAL	41,8 M\$	41,8 M\$

En date du 31 mai 2026, la totalité des fonds amassés a été dépensée ou engagée.

La Croix-Rouge canadienne tient à remercier le public, les entreprises, le gouvernement de l'Alberta et le gouvernement du Canada d'avoir répondu à l'appel et donné généreusement pour venir en aide aux personnes touchées par les feux de forêt de 2024 en Alberta.

EXPLICATION DES MONTANTS

Grand total à ce jour :
La totalité des dons amassés, des intérêts cumulés et des fonds engagés dans le cadre de programmes de jumelage de dons.

Fonds alloués à ce jour :
Budget prévu pour chaque volet de l'intervention en fonction du grand total. Les sommes ont été réparties selon les besoins des personnes et des collectivités qui ont été recensés à ce jour.

Fonds dépensés et engagés à ce jour :
Fonds qui ont déjà été dépensés pour prêter assistance aux personnes touchées par les feux de forêt de 2024 en Alberta ou qui serviront au financement d'initiatives ou de projets de rétablissement en vertu des ententes et des contrats qui ont été autorisés.

Coûts de la collecte de fonds et de la gestion des fonds en fiducie :
Les frais associés à l'appel de fonds, notamment pour la collecte de fonds et la gestion des fonds en fiducie, ne dépasseront pas huit pour cent des sommes amassées. Ces coûts sont calculés en fonction du total des dons amassés (16,8 M\$). Ils peuvent comprendre les frais de traitement des dons, les frais d'utilisation des institutions bancaires et de crédit, les frais de service des centres d'appel et des plateformes numériques ainsi que ceux liés aux communications avec les donateurs et donatrices, dont la production des rapports qui leur sont destinés. Les coûts associés à la gestion des fonds en fiducie sont liés au fonds mis en place pour les sommes amassées dans le cadre de cet appel.

MERCI DE VOTRE SOUTIEN!